

HISTOIRE DU DIOCESE DE PARIS,

CONTENANT LES PAROISSES ET TERRES
du Doyenné de Lagny.

TOME QUINZIÈME.

Avec un détail circonstancié & le dénombrement de
toutes celles qui y sont comprises : ensemble
quelques Remarques sur le temporel desdits lieux.

Par M. l'Abbé LEBEUF, de l'Académie des
Inscriptions & Belles-Lettres



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60 - CHANTILLY

A PARIS;

Chez PRAULT Pere, Quay de Gèvres, au Paradis.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

C H A M P S.

SI l'on veut faire remonter l'antiquité de ce lieu le plus haut qu'il est possible sans blesser la vraisemblance, il suffit de rapporter ce qu'on lit dans le Livre des Miracles de S. Babolein, premier Abbé de Saint Pierre des Fossez, dit depuis de Saint Maur; sçavoir que ce saint Abbé & S. Fursy, premier Abbé de Lagny, bâtirent une Eglise dans un lieu situé au Diocèse de Paris entre Gournay & Lagny, appelé *Campus*; qu'ils prièrent Audobert, Evêque de Paris, d'en venir faire la Dédicace; que cet Evêque y consacra deux autels, l'un en l'honneur de la Sainte Vierge, l'autre sous le titre de S. Pierre: qu'après la mort des deux saints Abbés ce lieu fut pillé, & les habitans dispersés, en sorte que l'Eglise tomba en ruine. Après le décès de ceux qui s'étoient emparés de ce lieu, il y revint des habitans qui releverent les ruines de l'Eglise, & y firent construire un autel sous l'invocation de S. Fursy, & un autre sous celle de S. Babolein, lesquels autels subsisterent long-temps. Mais par la suite un incendie réduisit ce lieu en cendres avec l'Eglise, & même l'autel de S. Fursy; ensorte qu'il n'y eut que celui de S. Babolein qui fut conservé. L'Auteur n'en dit pas davantage. Il faut observer que dans toute cette narration, qui peut renfermer l'espace de deux ou trois siècles, il n'est fait aucune mention de SS. Marcelin & Pierre Martyrs; silence dont je ferai usage ci-après.

Tom. XV.

N

Sac. II. Bened. p. 597.

L'origine du mot *Campus* ou *Campi* ne souffre aucune difficulté. Ce lieu étoit apparemment depuis long-temps une plaine campagne par opposition aux forêts qui le bornoient vers le midi & vers le couchant. Il a toujours continué d'être appellé simplement *Champs*, & quelquefois *Champs sur Marne*, pour le distinguer de plusieurs autres villages du Royaume appellés *Champs*; mais jamais on ne le trouve nommé *Champs-*

Notit. Gall.
p. 412. col. 1.

Histoire de
Corb. p. 128.

moteux, quoique M. de Valois avance que quelques-uns l'ont appellé ainsi; car *Champs-moteux* n'est pas un village, mais une simple ferme de l'Abbaye d'Hierre située dans un autre canton.

Champs sur Marne est éloigné de Paris de quatre lieues vers le levant. Sa position est sur une petite côte à pente assez douce à un quart de lieue au plus de la Marne. C'est un pays où il y a plus de labourages que de terres autrement cultivées. Le bas des côtes du côté de l'occident est arrosé par un petit ruisseau que la Carte de de Fer appelle *Grace R.* peut-être parce qu'il vient d'un petit bois nommé le *Bois de Grace*, & que les planches de M. l'Abbé de la Grive appellent *le Ru Merdereau*. Le nombre des feux de *Champs* étoit marqué de quarante-deux dans le dénombrement de l'Élection de Paris de l'an 1709, & le nombre des habitans ou communians fixé à 395 dans le Dictionnaire Universel de l'an 1726. Mais la description du Royaume, imprimée en 1745 par les soins du sieur Doisy, nous apprend qu'il y a maintenant 68 feux en ce lieu.

L'Église Paroissiale paroît être un bâtiment assez récent; peut-être est-ce l'ancien

dont la Dédicace fut faite en 1533, qui auroit été seulement réparé & renouvelé. Il est au reste bien orienté : l'édifice est comme une espèce de grande Chapelle sans aîles, mais fort propre. On y reconnoît les SS. Martyrs Marcellin & Pierre pour patrons. Cette tradition a au moins deux cens ans ; car lorsque Jean du Bellay Evêque de Paris permit à Guy Evêque de Magarence d'aller faire la Dédicace de l'Eglise de Champs, il fut spécifié que ce seroit en l'honneur de ces mêmes Saints. Mais il faut dire qu'il s'introduisit une erreur à ce sujet, & voici selon moi d'où elle prit naissance. Il y avoit eu un village dit Malenoue, qui étoit situé entre celui de Champs & l'Abbaye de ce même nom de Malenoue. L'Eglise de ce village possédoit un bras d'un S. Erasme : & comme on le croyoit Evêque dans la Campanie en Italie, en le regardant comme le patron du lieu, on y célébroit sa Fête le second jour de Juin, c'est-à-dire conformément à quelques Martyrologes, le même jour que toute l'Eglise Romaine honoroit les SS. Marcellin & Pierre Martyrs qui sont au Canon de la Messe. L'Eglise de ce Malenoue ayant été détruite dans le temps de certaines guerres (a), aussi-bien que le village, la relique de S. Erasme, que le peuple appelloit S. Ireau-me, fut réfugiée dans l'Abbaye des Dames,

Permiss. du
24 Nov. 1553
Reg. Ep. Par.

(a) La nouvelle Legende du Breviaire de Paris dit que ce fut du temps des guerres des Anglois ; par où on entend ordinairement les guerres du XIV siècle ; mais il paroît que cela doit être arrivé du temps des guerres de Seigneur à Seigneur, ou des Seigneurs contre les Rois,

Dubreuil, & les habitans se retirèrent à Champs où la Paroisse fut transférée. Comme on ne connoît Champs sous le titre de Paroisse au plutôt que par le Pouillé du XIII siècle, dans lequel la Paroisse de Malenoue ne paroît point, cela peut marquer que la transmigration avoit été faite dans le XI ou XII siècle. Champs n'étant donc pas Paroisse auparavant, mais un simple hameau, les habitans de Malenoue s'y établissant, & y bâtissant une Eglise, en célébrèrent naturellement la Fête le second jour de Juin, comme ils avoient coutume de faire précédemment lorsqu'ils étoient à Malenoue : mais comme ils n'avoient plus les reliques de leur patron S. Ireaume, & que les Saints Marcellin & Pierre étoient plus connus dans tous les Calendriers au second jour de Juin, le changement s'introduisit, & peut-être même par la détermination de quelque Evêque ou de quelque Archidiacre.

La nomination de la Cure de Champs a appartenu de plein droit dès son origine à l'Evêque de Paris; le Pouillé du XIII siècle y est formel. Cela est suivi par ceux des XV, XVI & XVII. Vers le regne de Charles VII le revenu étoit de 32 liv. Sous Charles VII en 1393, Jean Pisseleu Curé de Champs fut commis pour administrer le bien des Religieuses de Malenoue, qui étoient réduites à trois ou quatre. En 1546, l'Evêque de Paris confirma le Bail qu'avoit fait Jean Salomon Curé, de certaines pièces de terre pour une redevance de grain.

Il y a eu sur le territoire de Champs, mais tout proche Gournay, une Léproserie ou Maladrerie, dont on trouve des colla-

Dubreuil,
Antiquités de
Paris, liv. 4.
Article de
Malenoue.

Gall. Chr.
T. 7. p. 587.

Reg. E.
Par. 2. Apr.

frons de 1539, 1549, 1550, 1551, 1582. Cette administration étoit confiée à des personnes qualifiées, telles que Robert Thiboust par exemple qui l'eut en 1539. Mais dès l'an 1648 il n'en étoit plus fait mention; elle ne se trouve point parmi celles du Pouillé d'alors.

Champs sur Marne fut l'une des Paroisses où le Roi Charles V assigna du bien pour les Chanoines qu'il fonda à Vincennes. Les Lettres de Charles VI de l'an 1397 en font mention: Item les Mémoires de la Chambre des Comptes, & la Coutume de Paris de l'an 1510.

Trésor des
Chartr. Reg.
153, Picce
288.

Les anciens Seigneurs de Champs ne sont pas beaucoup connus. Un Jean de Champs se trouva en 1145 présent à la donation que Galeran, Comte de Meulent, fit de l'Eglise de la Queue & du four du même lieu au Monastere de Gournay. On voit pareillement dans la liste des Chevaliers qui avoient du bien dans la Chatellenie de Montlhery sous le regne de Philippe-Auguste, & qui le tenoient d'autre que du Roi, un *Renaudus de Campis* & un *Guillelmus rufus de Campis*. Le premier vivoit en 1215, & celui du nom de Guillaume est dit avoir donné en 1209 à l'Abbaye du Val la moitié d'un pressoir sis à Lagny.

Preuves de
Montmorency,
p. 46.

Vers le commencement du XV siècle, sous le regne de Charles VI, la Seigneurie de Champs sur Marne étoit dans la maison d'Orgemont originaire de Lagny. Philippe d'Orgemont, Echançon du Roi Charles VII, & fort attaché à ce Prince, l'ayant possédée, elle passa à Charles son fils aîné, Maître des Comptes & Trésorier de France, qui la

Co&. Putca.
635.

Généalogie
d'Orgemont.

250 PAROISSE DE CHAMPS,
donna à Pierre aussi son fils aîné, Chambellan du Roi Charles VIII, lequel Pierre décéda en 1500 au retour du voyage d'Italie où il avoit accompagné ce Prince, & ne laissa point de postérité. Son pere le survécut d'onze ans. Guillaume d'Orgemont l'ayant possédé ensuite jusqu'environ l'an 1518, à sa mort elle advint à Louise d'Orgemont sa sœur, veuve de Roland de Montmorency, laquelle en paya alors les droits de relief. Depuis lequel temps la Terre de Champs passa à Claude de Montmorency, Maître-d'Hôtel ordinaire de François I, dont on marque la mort à l'an 1546.

Compte de l'Ord. de Par. Sauval, Tom. III, p. 598.

Hist. des Gr. Off. T. 3. P. 580.

Histoire des Maj. des Requet. p. 290.

On voit ensuite Jean du Faur, qualifié Seigneur de Champs sur Marne l'an 1574, dans le temps que Pierre du Faur Maître des Requetes, étant fait Président au Parlement de Toulouse, lui résigna sa Charge. Ces du Faur sont plus connus sous le nom de Saint-Jorry. Ils étoient fils de Michel Seigneur de Saint-Jorry près Toulouse. Le Seigneur de Champs fut aussi Conseiller d'Etat. Il avoit épousé Magdelene Spifame, mais leur fils ne laissa point de postérité. Il y a quelque apparence qu'il vendit ou échangea avec le Roi, quelques années après, la Terre de Champs.

Regist. Consil. Parl. 24 Mars 1583.

On produit un acte, par lequel Henri III dispose de la Haute-Justice, Greffe & Tabellionage de ce lieu en faveur du sieur Jean Dugué, en contréchange de dix arpens de prés destinés à être unis au domaine de Gournay.

Bourvalès, fameux Traitant, a joui de la Terre de Champs au commencement du siècle où nous sommes ; il en a bâti le Châ-

DU DOYENNE' DE LAGNY: 131
feau. Les révolutions arrivées vers 1720 fi-
rent tomber la même Terre entre les mains
de Madame la Princesse de Conty.

Il existe des Lettres d'union de cette Jus-
tice & Baronie en faveur de Marianne de
Bourbon, légitimée de France, veuve du
Prince de Conty, avec la Baronie de Noisy-
le-Grand, & Terres & Seigneuries de Lo-
gnes & Villiers sur Marne, du 7 Septembre
1726.

Reg. Parl.

Aujourd'hui cette Terre est possédée par
M. le Duc de la Valliere, qui en est gros
Décimateur. Il est pareillement Seigneur de
Lognes.

Il y a sur le territoire de la Paroisse de
Champs quelques Seigneuries. L'une d'en-
tr'elles est appelée LUISARD dans la plu-
part des Cartes, & dans celle de de Fer, le
Luizard. Mais ce nom a souffert encore
d'autres changemens.

En 1520 ce lieu s'appelloit le Luzat. Il
fut permis alors à Anne Auger, veuve de
noble Jean Croquesel Seigneur de Luzat,
& Claude Croquesel son fils, aussi-bien qu'à
Louis de Montmorency mari de ladite An-
ne Auger, de faire célébrer à voix basse en
la Chapelle de leur maison de Luzat. Au
bout de six vingt ans, la terminaison du
nom se trouvoit changée. Même permission
fut donnée le 17 Novembre 1646 à Iyes
Mallet Secrétaire du Roi, Seigneur du
Luzart.

Reg. Ep. 14
Janv. 1520.

LB HAUTE-MAISON est dite de la Pa-
roisse de Champs dans la concession faite en
1634 à Charlotte de Prie, veuve de Fran-
çois Allemant Seigneur de Guepean, Mai-
tre des Requêtes & Président au Grand-
Conseil, d'y avoir un Oratoire domestique.

Reg. Arch
21 Mai

BAILLY se trouve nommé dans les Registres de l'Archevêché de l'an 1628, à l'occasion de Charles le Roy Seigneur de la Poterie, & de Bailly, qui eut alors la faculté de faire célébrer *in Oratorio domûs suæ de Bailly infra limites Parochiæ de Campis*. Ce lieu n'est marqué dans aucune Carte, pas même dans celle des environs de Paris de l'Abbé de la Grive.

Reg. Arch.
6 Apr.

